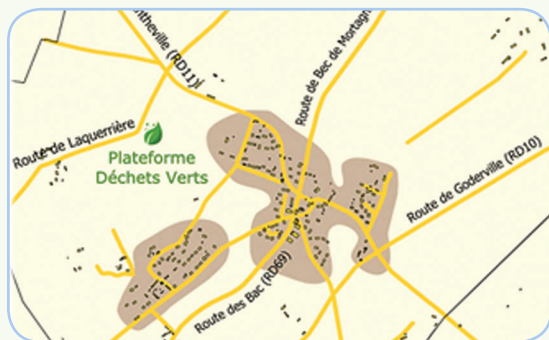


PLATEFORME DÉCHETS VERTS

Annouville-Vilmesnil

La plateforme pour les déchets verts est située à Annouville-Vilmesnil Route de Laquerrière.

> PLAN D'ACCÈS



> RAPPELS :

Il est formellement interdit de brûler les déchets de jardin afin de ne pas créer de gêne au voisinage.

Un arrêté préfectoral disponible en mairie précise les conditions de ce brûlage. Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Ne sont acceptés sur la plateforme que les déchets verts. Les déchets alimentaires, les pneus, les souches de plus de 20 cm de diamètre et les sacs plastiques ne sont pas acceptés.

Il est fortement conseillé de bâcher votre remorque, lors du transport en déchetterie !

> HORAIRES ET JOURS D'OUVERTURE



LUNDI, JEUDI

(uniquement du 01/03 au 30/11)
14h-18h*

SAMEDI

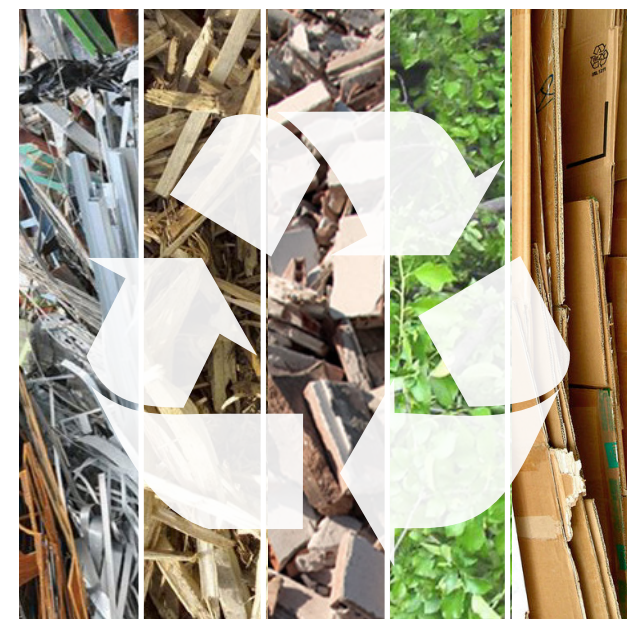
10h-12h* / 14h-18h*

*La barrière d'entrée est fermée 5 mn avant l'heure de fermeture de la déchetterie.



Communauté de communes Campagne de Caux
Zone d'activités route de Bolbec - 76110 Goderville
02 35 29 65 85 / contact@campagne-de-caux.fr

GUIDE D'ACCÈS ET D'UTILISATION DÉCHETTERIE & PLATEFORME DÉCHETS VERTS



Jetons mieux, recyclons mieux !

Pensez à donner, réparer, composter avant de jeter.



Communauté
de communes
Campagne de Caux
www.campagne-de-caux.fr

HORAIRES ET JOURS D'OUVERTURE

LUNDI, MARDI, VENDREDI : 9h-12h* et 14h-18h*

MERCREDI : 14h-18h*

JEUDI : FERMÉ

SAMEDI :

9h-12h* / 14h-18h* (du 01/11 au 31/03)

9h-12h* / 14h-19h* (du 01/04 au 31/10)

* La barrière d'entrée est fermée 5 mn avant l'heure de fermeture de la déchetterie.

DÉCHETTERIE COMMUNAUTAIRE CAMPAGNE DE CAUX

ZA - Route de Bolbec / 76110 GODERVILLE

02 35 10 32 59



RAM

BAC À TEXTILE
Le Relais. Les textiles sont revendus à bas prix ou recyclés.

ACCUEIL

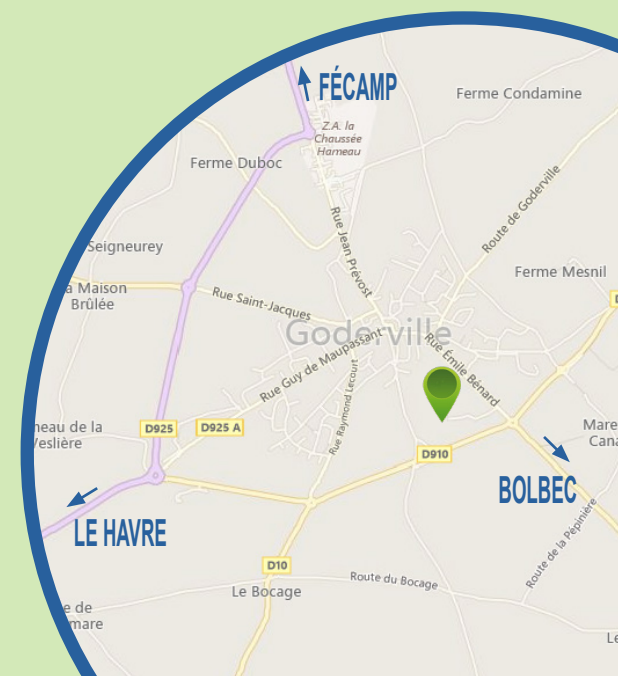


tous les 1^{ers} mardis du mois
9h/11h

BAC À PNEUS NOUVEAU !
(s'adresser à l'Accueil)



- | | | | | | | | | |
|-------------------|--------------------|-------------|------------------------|----------|-------------|-------------------|----------------------------------|---------------|
| VERRES | DÉBLAIS / GRAVATS | ENCOMBRANTS | MÉTAUX | MOBILIER | CARTONS | BOIS | DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES (DDS) | DEEE |
| 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
| HUILES DE VIDANGE | HUILES DE FRITURES | LAMPES | PILES ET ACCUMULATEURS | BOUCHONS | EXTINCTEURS | BOUTEILLES DE GAZ | BATTERIES | DÉCHETS VERTS |
| 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 14 | 15 | 16 |



DÉCHETS INTERDITS : amiante / ciment, déchets ménagers, déchets radioactifs, explosifs